

## PLASEPRI

### Contexte du programme :

L'idée de ce Programme est née du dialogue entre le Gouvernement Sénégalais et Italien pour la création d'un instrument financier de soutien au Secteur Privé et en particulier à la création et au renforcement de PME pour la réalisation des initiatives des Sénégalais vivant en Italie.

Le renforcement du secteur privé est un des axes les plus importants du Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Sénégal (DSRP) et de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

Bien qu'étant la plus importante de la Diaspora du pays, la communauté sénégalaise en Italie rencontre des difficultés liées essentiellement à l'absence d'outils de stimulation et de facilitation de l'esprit d'entreprise, leur permettant de réaliser leurs projets d'investissement au Sénégal.

La présente initiative entend construire une plateforme financière et d'assistance technique qui contribuera au développement du secteur privé sénégalais, valorisant ainsi le potentiel économique local et celui des émigrés sénégalais en Italie.

### Objectifs :

- L'objectif général du programme est d'augmenter la capacité du secteur privé sénégalais et des sénégalais vivant en Italie à contribuer au développement durable du pays d'origine. Le projet entend aussi promouvoir le rôle économique de la femme dans le processus du développement et l'investissement en technologies durables, soucieuses de la protection des ressources naturelles.
- L'objectif spécifique du projet est l'augmentation du volume d'investissements efficaces et productifs par les PME qui génèrent des opportunités d'emplois surtout dans les régions de forte émigration.

### Résultats attendus :

- une ligne de crédit pour refinancer l'investissement productif à des conditions compétitives tant par les PME que par les Institutions Financières Locales (IFL);
- la croissance du portefeuille des IFL destiné à l'investissement productif, durable et générateur d'emplois (en particulier à l'initiative des sénégalais de l'extérieur et des femmes) ;
- l'amélioration de la gestion et de la compétitivité des Institutions de Micro Finance (IMF) et des PME bénéficiaires ;
- une meilleure coordination entre le système d'information économique sénégalais en Italie, les investissements de la diaspora et les plans locaux de développement au Sénégal ;

Durée : 3 ans

Coût : environ 20 million de Euro pour la ligne de crédit

et 3,7 million de Euro pour la composante à don.



- la formation et la sensibilisation des Ministères et des Services concernés à fournir de l'assistance technique aux systèmes PME et IMF ;
- la diffusion des informations, surtout en milieu rural, sur le programme et sur les meilleurs usages pratiqués.

### Dispositif Technique et Financier

#### • Ligne PME

Cette ligne est mise à disposition pour le financement des PME, à travers des intermédiaires identifiés et avec des conditions d'octroi, de rétrocession, de location-vente bien précises.

#### INTERMÉDIAIRES FINANCIERS LOCAUX DE LA LIGNE PME

La ligne de crédit est octroyée aux PME par l'entremise d'Institutions Financières Locales (IFL), qui peuvent être des banques commerciales, des sociétés privées sénégalaises de location-vente ou des réseaux de mutuelles d'épargne et crédit répondant aux lois et règlements du Sénégal.

#### LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LIGNE PME

Sont bénéficiaires de cette ligne, les PME privées sénégalaises reconnues comme telles par le législateur. L'accent sera entre autres, mis ici sur les PME de démarrage, opérant dans les secteurs, primaire, secondaire ou tertiaire. Les demandes de financement des Sénégalaises vivant en Italie seront prioritaires.



### **Ligne MICROFINANCE**

#### **Les Bénéficiaires directs**

Ce sont les Institutions de Micro Finance (IMF) reconnues auprès du MEF conformément aux lois et règlements du Sénégal.

Ces IMF doivent être affiliées à un réseau mutualiste d'épargne et crédit et/ou démontrer une réelle capacité d'assurer une large couverture géographiques et de gestion financière.

#### **Les Bénéficiaires indirects**

Il s'agit des membres des Institutions de Micro Finance qui présentent une demande de crédit pour le démarrage et/ou la consolidation d'un projet d'entreprise. La sélection des bénéficiaires sera effectuée par l'IMF conformément aux orientations du programme et en donnant une priorité aux projets émanant ou ayant des liens avec les Sénégalais vivant en Italie.

#### **Dispositif organisationnel**

##### **COMITÉ DE PILOTAGE**

Un Comité de Pilotage (CP) composé d'une part des autorités publiques et privés sénégalaises partenaires du programme et d'autre part des représentants du Gouvernement Italien, sera chargé de la gestion stratégique du programme en cohérence avec le DSRP et de contrôler sa bonne exécution.

##### **UNITÉ DE PROGRAMME**

Une Unité de Programme (UP) composée du personnel sénégalais et italien sera chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet.

PLASEPRI

Bureau de Coopération de  
l'Ambassade d'Italie à Dakar  
69, Rue Kléber Dakar  
Tél. +221 33 822 87 11  
Fax. +221 33 822 84 24

Email : [cooperazione.dakar@esteri.it](mailto:cooperazione.dakar@esteri.it)  
Site web : [www.coopitadakar.org](http://www.coopitadakar.org)